

Arrêté modifiant la liste des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels

NOR : *DEV0210298A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 25 mai 2001 instaurant une instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2001 portant désignation des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels ;

Sur proposition du vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Foin (Patrice), ingénieur général géographe, est désigné au sein de l'instance de conseil et d'appui technique en remplacement de M. Quatre (Michel), ingénieur général des ponts et chaussées, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale de l'environnement, le directeur de la prévention des pollutions et des risques, le vice-président du conseil général des ponts et chaussées, le vice-président du génie rural des eaux et des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2002.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur de la prévention, des pollutions
et des risques, délégué aux risques
majeurs,
P. Vesseron*